

Karin Thuaire

Bonjour Monsieur,

Je vous signale que le lien pour votre adresse mail n'est pas fonctionnel sur l'avis d'enquête publique.

J'avais relevé comme M. Provost que la promesse de vente du 4 février 2019 a été consentie jusqu'au 30 mai 2020 à 16h, sauf dans l'hypothèse d'une demande de l'administration de réaliser une étude complète faune-flore habitat. Dans ce cas la promesse de vente a été consentie pour une durée expirant le 15 novembre 2020. Je me pose la même question : quel est le statut actuel de cette promesse de vente ? A-t-elle été validée, renouvelée, annulée ou autre ? Quelles sont les pièces justifiant actuellement la propriété des terrains ?

Le terrain se situant sur la commune d'Héric, je comprends que c'est la CCGE qui est responsable de la vente de ce terrain ? La mairie d'Héric ne participe pas à cette vente ?

Je suis également étonnée que le président de la CCEG autorise en mars 2019 SOREPRIM à engager les démarches pour réaliser son projet. Peut-on avoir accès au projet présenté par SOREPRIM à M. Yvon Lerat ? J'imagine que c'est la procédure officielle mais c'est curieux qu'un président de communauté de communes autorise des activités ICPE qui n'ont pas encore été portées à la connaissance de nos services publics (DDTM, ARS etc).

N'y a-t-il aucune possibilité de vous rencontrer sur des horaires plus facilitants pour les personnes actives ? Je reviens de la mairie et j'ai vu que vous n'aviez aucune rencontre lors de votre permanence de lundi 3mai. Le samedi matin par exemple ? Hors jour férié ? effectivement il y a 2 jours fériés avec fermeture de la mairie sur la période d'enquête publique. Les horaires de la mairie d'Héric sont déjà contraignants, la durée de consultation des documents très courtes, si en plus il y a des jours fériés, il y a vraiment très peu de temps pour se renseigner sur ce projet.